

La relation commerce-croissance

Sommaire

- 2 ● La relation commerce-croissance
- 6 ● L'aide au commerce dans les pays en développement : des articulations complexes pour une efficacité réelle
- 14 ● Le programme de renforcement des capacités commerciales

AVERTISSEMENT

Les articles publiés dans la *Lettre des Économistes de l'AFD* le sont sous l'entière responsabilité des auteurs. Ils ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement ou des autorités françaises et ne sauraient donc les engager.

L'ÉDITO

Comme le montre cette *Lettre des économistes*, le lien entre commerce, croissance et réduction de la pauvreté fait aujourd'hui l'objet d'une approche plus réaliste et plus pragmatique que cela n'a été le cas jusqu'à un passé encore récent. On en était en effet venu à présenter la libéralisation commerciale comme l'élément clef de toute stratégie de croissance, négligeant dès lors toute la complexité et le caractère souvent idiosyncrasique de la chaîne causale qui peut lier l'une et l'autre.

Le lien entre commerce et développement est une évidence : le commerce est en effet nécessaire à toute activité productive. La promotion des échanges doit donc bien rester une priorité des politiques de développement et de l'aide au développement. Cependant, il faut se garder de deux dérives faciles. La première consiste, dans le contexte des négociations commerciales multilatérales, à privilégier la dimension internationale du commerce, alors que l'horizon géographique est aussi, et souvent surtout, celui des échanges locaux ou régionaux, sauf à réduire le développement à la promotion de quelques exportations de minéraux et matières premières dont le marché est d'abord international. La seconde met l'accent sur la libéralisation commerciale, alors que les principaux obstacles aux échanges sont souvent ailleurs : insuffisance des infrastructures de toute nature ; indigence de la capacité logistique ; difficulté, pour les pays pauvres, de respecter les normes de qualité et de sécurité qui conditionnent l'accès aux marchés internationaux ; coûts d'acquisition de l'information nécessaire au développement des échanges ; sous-développement des systèmes financiers et, plus généralement, environnement économique et institutionnel souvent peu propice au développement des activités productives elles-mêmes.

L'aide au commerce n'est finalement rien d'autre que l'aide au développement. Sous ce vocable d'aide au commerce, cependant, on désigne des actions plus ciblées visant à promouvoir les exportations des pays pauvres en aidant ces derniers à surmonter certains des obstacles mentionnés. L'idée est notamment d'accompagner le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha dont l'essence (il s'agit du « cycle du développement ») tient à ce lien entre commerce et développement. L'Agence Française de Développement consacre à l'aide au commerce, ainsi définie, des moyens importants, notamment à travers le financement d'infrastructures routières et portuaires, l'appui aux secteurs financiers, les efforts de mise aux normes, la mise à niveau des entreprises. L'objectif n'est pas le commerce international en tant que tel, mais la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Pierre Jacquet
Chef économiste de l'AFD

La relation commerce-croissance

Jean-Pierre Cling
Économiste à l'Institut de Recherche
pour le Développement (DIAL)

Les politiques commerciales étaient au centre des politiques de développement préconisées dans le cadre du « consensus de Washington » (Williamson, 1990). La remise en cause de ce dernier a été l'occasion de débats à propos du rôle du commerce dans le développement, lesquels ont conduit à l'adoption de stratégies centrées sur la réduction de la pauvreté et la définition des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dans ce contexte, les études empiriques traitant de la relation commerce-croissance se sont multipliées et ont bénéficié de l'apparition de nouveaux outils d'analyse et de la construction de bases de données internationales ⁽¹⁾.

Que ce soit au niveau mondial ou par pays, la corrélation entre croissance économique et développement des échanges ne fait guère de doute. Les pays émergents asiatiques ont tous basé leur décollage sur une stratégie d'intégration dans l'économie mondiale et figurent aujourd'hui parmi les premiers exportateurs mondiaux. À l'inverse, à la médiocrité des performances des PMA en termes de croissance, a correspondu une marginalisation progressive de ces pays dans le commerce mondial : les 49 PMA représentent aujourd'hui moins de 0,5 % des exportations mondiales, un pourcentage en déclin tendanciel.

Mais la corrélation entre échanges et croissance économique n'implique pas nécessairement que la libéralisation commerciale soit le préalable nécessaire au développement ni même qu'elle soit suffisante. De plus, comme le remarquent Nye, Reddy et Watkins (2002), il faudrait préciser à quelle combinaison de politiques de libéralisation l'on se réfère. En effet, des pays comme la Chine, la Corée, Taïwan et le Vietnam ont tous réussi leur stratégie d'intégration à l'économie mondiale en menant des stratégies de croissance par l'exportation combinées avec des politiques commerciales non orthodoxes : restrictions à l'investissement étranger ; subventions à l'exportation ; niveaux relativement élevés de barrières tarifaires et non-tarifaires, etc.

Dans tous les cas, s'il existe une corrélation générale entre commerce, libéralisation commerciale et croissance (et pas seulement entre commerce et croissance), alors il devrait être possible de distinguer aisément les pays pratiquant une politique commerciale ouverte, commerçant beaucoup avec l'étranger et enregistrant des taux de croissance élevés, des autres pays, à savoir des pays peu ouverts, peu intégrés dans le commerce mondial et à croissance économique faible.

L'analyse économétrique du lien entre ouverture et croissance a connu une grande vogue dans les années 1990 et l'étude de Sachs et Warner (1995) sur ce thème a eu un énorme retentissement. Ces auteurs ont estimé des équations de croissance sur la période 1970-1989 pour 122 pays répartis entre pays fermés et ouverts. Un pays a été défini comme « fermé » s'il présentait au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- 1 : barrières non-tarifaires couvrant 40 % ou plus du commerce total,
- 2 : droits de douane moyens supérieurs ou égaux à 40 %,
- 3 : taux de change sur le marché noir avec une prime de 20 % ou plus par rapport au taux de change officiel durant la période,
- 4 : système économique socialiste,
- 5 : monopole d'État sur les principaux produits d'exportation.

Une économie est dite « ouverte » si aucune de ces cinq conditions ne s'applique sur l'ensemble de la période. Les auteurs montrent que les PED ouverts ont enregistré un taux de croissance de 4,49 % par an contre 0,69 % pour les PED fermés : « Cela suggère qu'au sein du groupe des économies ouvertes, tant développées qu'en développement, on devrait tendre à observer une convergence économique (...). Les données suggèrent que l'absence de convergence globale dans l'économie mondiale au cours des dernières décennies pourrait bien être la conséquence des régimes fermés pratiqués par la plupart des pays pauvres » ⁽²⁾. En bref, les politiques d'ouverture expliquent la croissance.

(1) Parmi les bases de données internationales les plus utilisées : Summers & Heston (1991) ; Deininger & Squire (1996) ; WIDER (Nations unies) ; Povcalnet (Banque mondiale).

(2) Traduit de l'anglais par l'auteur.

■ Réduire les barrières commerciales ne suffit pas

Cet article ainsi que d'autres travaux du même type butent sur au moins quatre types de problèmes (Winters, 2004 ; Winters, McCulloch et McKay, 2004) :

- **la définition de l'« ouverture »** fait référence à un régime commercial libéral (droits de douane peu élevés, peu de barrières non-tarifaires, etc.) et les indicateurs utilisés relèvent du domaine de la politique commerciale (volatilité du taux de change réel, prime sur le marché des changes parallèles, monopole d'exportation, etc.) ;
- **la mesure de l'ouverture** soulève de nombreux problèmes, à commencer par l'agrégation des droits de douane, la conversion des mesures non tarifaires en équivalents tarifaires et la vérification du degré de crédibilité et de respect des politiques commerciales. Cette agrégation est d'autant plus fragile que ces indicateurs sont généralement peu corrélés et que les résultats sont sensibles aux choix méthodologiques (Siroen, 2001) ;
- **la spécification des équations de croissance et des relations de causalité** est critiquée, notamment par Brock et Durlauf (2001) qui considèrent que la spécification habituelle des équations de croissance ne permet pas une estimation des effets de l'ouverture (corrélation entre les déterminants de la croissance, etc.). De plus, le sens de la relation de causalité pose question car est-ce la libéralisation commerciale qui entraîne la croissance ou bien l'inverse ?
- Enfin, **l'identification de l'effet des politiques commerciales** est difficile. Ainsi, Baldwin (2003) observe qu'elles ne sont jamais mises en œuvre de manière isolée et Winters (2004) considère que, pour avoir un effet durable, elles doivent être associées à d'autres politiques, comme la promotion de l'investissement et du capital humain.

Cette dernière remarque n'a pas échappé à Sachs et Warner. Tout en reconnaissant que la libéralisation commerciale n'est qu'une composante des programmes de réforme globale, ils considèrent qu'elle en est une condition *sine qua non* ⁽³⁾. Il est ainsi pratique et pertinent d'évaluer le programme de réforme d'un pays selon l'avancée de sa politique de libéralisation commerciale. Mais si l'on suit cette voie, il faut alors replacer leur étude dans le cadre de celles qui mesurent l'impact des politiques de

réformes structurelles sur la croissance. Or, cette littérature n'aboutit à aucune conclusion tranchée, certains travaux estimant même que la croissance des PED ayant pratiqué l'ajustement structurel est inférieure en moyenne à celle des autres (Barro et Lee, 2002 ; Hutchison, 2002 ; Przeworski et Vreeland, 2000).

L'étude du lien entre commerce et niveau du revenu vise à résoudre, par construction, les problèmes de définition des indicateurs d'ouverture et de leur mesure, car c'est le volume du commerce qui est considéré comme le proxy de l'impact de la politique commerciale. Cela soulève, en revanche, la question de la causalité entre commerce et croissance.

Comme l'observent Rodriguez et Rodrik (2000), l'ouverture mesurée par le ratio des échanges au PIB est endogène : un pays important aura un taux faible alors qu'un pays plus petit tendra à être plus ouvert. Cette relation est vérifiée en dynamique. Prenant ainsi le contre-pied des études sur ce sujet, Rodrik (1998) montre que les performances médiocres des pays africains sont la conséquence de leurs difficultés économiques et non l'inverse.


Pour corriger le caractère endogène, Frankel et Romer (1999) estiment la relation entre taux d'ouverture et niveau à long terme du PIB/habitant, en ne s'intéressant qu'à la part de l'ouverture ainsi définie qui est indépendante du niveau de revenu. Ils procèdent en deux étapes.

1. Ils estiment d'abord une équation de commerce bilatéral à l'aide d'un modèle gravitationnel où les variables explicatives sont de nature démographique et géographique. L'agrégation de cette équation pour un pays donné fournit une estimation de la composante géographique de son commerce.

2. Ils estiment ensuite une équation où la composante géographique du commerce est utilisée comme instrument et où la population et la superficie du pays sont utilisées comme variables explicatives. Ils concluent qu'un point supplémentaire de taux d'ouverture se traduirait par un gain de PIB compris entre 0,5 et 2 points à long terme.

Dollar et Kraay (2004) se livrent également à ce genre d'exercice sur un échantillon de 100 pays pour les années 1980 et 1990. Les équations sont estimées en différences premières : la variable expliquée est la variation du loga-

(3) La libéralisation commerciale est une condition *sine qua non* de la réforme parce qu'elle établit des liens directs entre l'économie nationale et l'économie mondiale et parce qu'elle force le gouvernement à prendre des mesures dans d'autres composantes du programme de réforme, sous la pression de la concurrence internationale.



rithme du revenu par habitant ; afin d'éliminer les effets fixes, les variables explicatives sont les variations retardées du revenu lors de la décennie précédente et celle du taux d'ouverture mesuré comme dans les travaux précédents. Les auteurs estiment qu'un doublement de la part du commerce dans le PIB se traduirait par un supplément de 25 % de revenu au bout de 10 ans. Cette étude a suscité plusieurs types de critiques :

- Selon Rodrik (2000)⁽⁴⁾, la qualité des institutions est une variable qui détermine à la fois le niveau du revenu et celui du commerce. Si cette qualité change dans le temps (ce qui est probable puisque les données couvrent deux décennies), elle influencera ces deux variables sachant que son influence sera attribuée de manière erronée à l'effet du commerce. N'importe quelle autre variable spécifique à chaque pays, omise dans l'équation, pose évidemment le même type de problèmes.
- Rodrik et Nye, Reddy et Watkins (2002) ajoutent un argument supplémentaire : des facteurs fixes spécifiques aux pays et non liés au commerce (géographie, institutions) peuvent aussi avoir des effets différents sur les volumes de commerce à différentes périodes. Par exemple à cause de changements structurels dans l'économie mondiale ou nationale. Par exemple encore, la baisse des coûts de communication ou de transport peut réduire l'influence de la géographie dans le commerce.

L'approche en termes de « clubs de convergence », développée notamment par Ben-David (plus rigoureuse que celle de Dollar et Kraay) échappe à cette critique de causalité (Ben-David, Nordström et Winters, 2000). Il constitue ainsi 25 groupes de partenaires commerciaux et estime une équation de convergence pour chacun de ces groupes. Un phénomène de convergence se produit dans la quasi-totalité des groupes (ce n'est pas le cas si les groupes de pays sont constitués de manière aléatoire). Cependant, on observe que cette convergence se produit uniquement pour les pays industrialisés de l'échantillon et ne touche aucun des PED étudiés.

L'intérêt opérationnel de ces résultats, du point de vue de la politique économique, est donc limité. En effet, la conclusion n'est plus qu'il faut réduire les barrières commerciales mais que l'utilisation de plusieurs politiques est possible, sans que l'on soit informé sur leur efficacité relative. Ainsi, il n'y a aucune raison de penser que l'effet d'une réduction des coûts de transport ou d'une hausse de la demande mondiale adressée à un pays soit différent de celui d'une baisse de la protection tarifaire (Rodriguez et Rodrik, 2000).

■ Rétablir le lien entre promotion du commerce et lutte contre la pauvreté

Cette revue de littérature incite finalement à un plus grand réalisme en ce qui concerne l'impact du commerce sur la croissance. Sans négliger les succès obtenus par les pays émergents asiatiques, il est aujourd'hui admis que le schéma de croissance par la production et l'exportation de produits intensifs en main-d'œuvre, préconisé jusqu'à récemment par les Institutions de Bretton Woods comme moyen universel de sortir les pays de la pauvreté, n'est pas valide. La Banque mondiale reconnaît désormais que le bilan des politiques de libéralisation commerciale est mitigé du point de vue des pauvres (Banque mondiale, 2000). De manière plus générale, les coûts de la libéralisation commerciale, les obstacles qui peuvent empêcher d'en retirer les bénéfices et le fait que certains pays ou catégories de populations en sortiront perdants sont aujourd'hui mieux appréciés (Stiglitz et Charlton, 2005). Compte tenu de ces conclusions, il est regrettable que les Institutions de Bretton Woods éludent ces questions dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2003). Elles considèrent en effet que la politique commerciale n'est pas un instrument de lutte contre la pauvreté et que l'approfondissement du libre-échange au plan international (en matière agricole en particulier) est un moyen privilégié de stimuler la croissance et la réduction de la pauvreté dans les PED (Banque mondiale, 2005). L'objectif d'une meilleure compréhension et prise en compte de la relation commerce-croissance-pauvreté est plus que jamais d'actualité.

(4) La critique de Rodrik portait sur une version antérieure du papier. Cette critique s'applique toujours à la version publiée en 2004.

Bibliographie

Baldwin R. E. (2003), « Openness and Growth: What's the Empirical Relationship? » *Working Paper N°9578*, National Bureau of Economic Research, Cambridge MA, March.

Banque mondiale (2005), *Global Economic Prospects and the Developing Countries 2005*, Washington D.C., Banque mondiale.

Banque mondiale (2006), *L'assistance de la Banque mondiale liée au commerce 1987-2004. Une évaluation de l'IEG*, GEI/Banque mondiale, Washington D.C.

Barro R. J. et Lee J. W. (2002), « IMF Lending: Who is Chosen and What Are the Effects? », *Working Paper N°8951*, National Bureau of Economic Research, Washington D.C., May.

Ben-David D., Nordström H. et Winters L. A. (2000), *Trade, Income Disparity and Poverty, Special Studies N°5*, OMC, Genève, juin.

Brock W. A. et Durlauf S. N. (2001), « Growth empirics and reality », *The World Bank Economic Review*, 15(2), pp. 229-72.

Chabé-Ferret S. et Gourdon J. (2005), *Does Trade Matter? Impact Channels from Trade to Poverty*, mimeo, CERDI, Clermont-Ferrand.

Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2005), « Export Processing Zones in Madagascar; A Success Story under Threat? » *World Development*, mai.

Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.

Dollar D. et Kraay A. (2004), « Trade, Growth and Poverty », *The Economic Journal*, 114, pp. 22-49, février.

Edwards S. (1998), « Openness, Productivity and Growth: What Do We Really Know? », *The Economic Journal* 108, F383-F398, mars.

Frankel J.A. et Romer D. (1999), « Does Trade Cause Growth », *The American Economic Review*, Vol. 89, N°3, pp. 379-399, juin.

Greenaway D., Morgan W. et Wright P. (2002), « Trade liberalization and growth in developing countries », *Journal of Development Economics*, Vol. 67, pp. 229-244.

Hoekman B., Michalopoulos C. Schiff M., Tarr D (2002), « Trade Policy Reform and Poverty Alleviation », in J. Klugman (ed.), *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Banque mondiale, Washington, D. C.

Hutchison M. (2001), « A Cure Worse Than the Disease? Currency Crises and the Output Costs of IMF-Supported Stabilization Programs », *Working Paper N°8305*, National Bureau of Economic Research, Washington, D. C., mai.

Nye H. L. M., Reddy S. G. et Watkins K. (2002), « Dollar and Kraay on "Trade, Growth and Poverty": A Critique », *Mimeo*, Columbia University, New York, août.

Przeworski A., Vreeland J.R. (2000), « The effect of IMF programs on economic growth », *Journal of Development Economics*, Vol. 62, pp. 385-421.

Rodriguez F. et Rodrik D. (2000), « Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to The Cross-National Evidence », *Working Paper N°7081*, National Bureau of Economic Research, Washington, D.C., mai.

Rodrik D. (1998), « Trade Policy and Economic Performance in Sub-Saharan Africa », *Working Paper N°6562*, National Bureau of Economic Research, Cambridge MA, mai.

Sachs J. D. et Warner A. (1995), « Economic Reform and the Process of Global Integration », *Brookings Papers on Economic Activity*, 1995-1.

Siroën J.-M. (2001), « L'ouverture commerciale est-elle mesurable ? » in M. Boudhiaf et J.-M. Siroën (dir. pub.), *Ouverture et développement économique*, Economica, Paris.

Bibliographie (suite)

Stiglitz J. et Charlton A. (2005), *Fair Trade For All: How Trade Can Promote Development*, Oxford University Press, New York.

Summers R. et Heston A. (1991), « The Penn World Table (Mark 5): An Expanded Set of International Comparisons, 1950-1988 », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, N°2, pp. 327-368, mai.

Williamson J. (1990), « What Washington Means by Policy Reform », in J. Williamson (ed.), *Latin American Adjustment: How Much Has Happened?*, Institute for International Economics, Washington D.C.

Winters L. A. (2004), « Trade Liberalisation and Economic Performance: An Overview », *The Economic Journal*, 114, F4-F21, février.

Winters L. A., McCulloch N. et McKay A. (2004), « Trade Liberalization and Poverty: The Evidence So Far », *Journal of Economic Literature*, Vol. XLII, pp. 72-115, mars.

L'aide au commerce dans les pays en développement : des articulations complexes pour une efficacité réelle

Anna Lipchitz
Économiste au département
de la Recherche de l'AFD⁽⁵⁾

L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui régit la quasi-totalité du commerce mondial, incite ses 151 pays membres à adopter des règles communes pour minimiser les risques de « guerres commerciales ». En théorie, plus le nombre de pays réformant leurs politiques commerciales s'accroît et plus l'effet est bénéfique. Les bailleurs de fonds ont donc intérêt à aider les pays à adhérer à l'OMC et à réformer leurs politiques commerciales. En revanche, cette adhésion est coûteuse et la plupart des pays membres de l'OMC ont très peu de poids dans les négociations. Malgré les systèmes de préférence tarifaire et une ouverture déclarée ⁽⁶⁾, la libéralisation commerciale n'a pas porté ses fruits. Les différentiels de compétitivité se creusent au détriment des pays les moins avancés (PMA), l'intégration au commerce mondial de certains pays en développement (PED) ne progresse pas et, en dépit des efforts qu'ils déploient, les investissements directs étrangers sont encore loin d'affluer.

Ce constat a impulsé des changements dans la définition des politiques de coopération. L'aide au commerce (AC), née officiellement lors de la 6^e conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005, est présentée de plus en plus comme un outil prometteur de l'aide publique au développement (APD).

■ Qu'est-ce que l'aide au commerce ?

L'AC est, au même titre que l'aide alimentaire, une composante de l'APD mondiale dont elle mobilise 21 % en 2006, soit environ 22 milliards de dollars. Destinée à renforcer les capacités commerciales des PED, et notamment des PMA, elle se décline en six catégories.

Deux recouvrent des formes traditionnelles d'aide : l'assistance technique et le renforcement des capacités commerciales ; elles sont répertoriées par la base de données conjointe OMC/OCDE (TCBDB ⁽⁷⁾ ou *Trade Capacity Building Data Base*). L'AC prend encore quatre autres formes en s'intéressant aux infrastructures liées au commerce, au développement des capacités productives, aux ajustements liés au commerce et aux autres besoins liés au commerce.

(5) Cet article reprend partiellement le document de travail de l'AFD n° 57 de janvier 2007, réalisé par Marilyse Huchet Bourdon, Anna Lipchitz et Audrey Rousson.

(6) Les pays membres se sont engagés, en effet, à diminuer leurs droits de douane sur les biens.

(7) <http://tcbdb.wto.org>. <http://oecd.org/dac/trade>

■ Les politiques et réglementations commerciales

Les projets de développement qui cherchent à faciliter l'insertion dans le système commercial mondial par une meilleure connaissance des politiques et réglementations commerciales sont classés dans la catégorie « *politiques et réglementations commerciales* ».

Le coût de l'adhésion à l'OMC est d'autant plus élevé pour un pays que les règles ont déjà été définies. L'adhésion à l'OMC, de même que le suivi des négociations et de leur mise en œuvre, exigent de fortes capacités d'analyse, alors que la plupart des pays souffrent d'un manque de personnel qualifié pour mesurer les impacts économiques et sociaux des accords commerciaux. La capitalisation des connaissances est rendue difficile par le *turnover* des fonctionnaires pour des postes mieux rémunérés. Aussi, pour déterminer leurs intérêts stratégiques, les gouvernements ont souvent recours à des consultants internationaux dont les études, coûteuses, sont généralement peu adaptées au contexte local. Conséquence de cette faible compréhension des enjeux commerciaux, l'outil commercial n'est pas considéré par les PED comme un outil de développement. Cela les amène à conclure tardivement des accords qui ne sont pas forcément appropriés. Le besoin de renforcement des capacités d'analyse a été mentionné explicitement lors de la déclaration ouvrant le cycle de Doha en 2001. À cet effet, il faudrait apprendre à nouer des alliances au moyen d'outils communs d'analyse, par exemple, et recourir davantage à l'organe de règlement des différends (ORD).

Le respect des normes et standards représente un obstacle considérable à l'insertion des PED dans le commerce international. La prolifération des normes s'explique par l'augmentation de la richesse mondiale mais aussi par la diminution des barrières tarifaires qui a pour effet d'inciter les pays à élever des barrières non-tarifaires. Les recherches menées⁽⁸⁾ pour évaluer les pertes liées à ces normes et standards donnent des résultats différents selon les secteurs, mais font toujours état d'un montant élevé.

■ Les ajustements liés au commerce

Les PED doivent faire face aux coûts immédiats induits par la libéralisation. Les aides regroupées dans la catégorie « *ajustements liés au commerce* » visent à alléger ces coûts.

Parler des gains de la libéralisation à long terme revient à s'interroger sur la meilleure allocation des ressources qui en découlerait. Or les analyses de plus en plus poussées des économistes et certaines leçons de l'histoire ont montré les limites d'un tel raisonnement. Les économistes ne s'accordent ni sur les gains mondiaux de la libéralisation, ni sur leur répartition. Les avis divergent en fonction des scénarios de libéralisation et des hypothèses de modélisation (hypothèses sur les facteurs de production comme la mobilité de la terre et du travail par exemple, hypothèses sur la modélisation des services...). Quoi qu'il en soit, ces gains, s'ils existent, sont faibles : moins de 1% du PIB mondial, comme le montrent différentes études⁽⁹⁾. En outre, ils n'aboutissent pas automatiquement à des résultats significatifs sur la réduction de la pauvreté et dépendent de la situation de chaque pays (structure de production, niveau de développement...).

L'impact de la libéralisation sur les PED est apprécié de diverses façons, mais les coûts d'ajustement de court terme liés au commerce pour les PED sont irréfutables. Stolper et Samuelson (1941)⁽¹⁰⁾ ont démontré que la croissance du commerce peut avoir des effets considérables sur la distribution des revenus ; par exemple, les travailleurs peu qualifiés des pays industrialisés ont beaucoup à perdre. Aujourd'hui, les coûts de la libéralisation commerciale et les obstacles à une libéralisation profitable à tous sont mieux appréciés, de même que les perdants sont mieux identifiés (Stiglitz et Charlton, 2005⁽¹¹⁾). Les coûts d'ajustement qui découlent de la libéralisation concernent aussi bien le secteur privé (marchés du travail, par exemple), que le secteur public (pertes de recettes fiscales). Les coûts de réallocation du marché du travail sont particulièrement importants dans les PED où la main-d'œuvre est importante.

(8) UNIDO (2006), « Capacity – Building to meet international standards as public goods », document de travail.

(9) Pour une revue de la littérature à ce sujet, voir l'article de JP Cling. Les études de référence sont : ANDERSON K., MARTIN W. et D. Van Der MENSBRUGGHE (2005), *Agricultural trade reform and the Doha Development Agenda*, Banque Mondiale ; FONTAGNE L. et DECREUX Y. (2006), « A quantitative assessment of the outcome of the Doha Development Agenda », document de travail, CEPII ; POLASKI S. (2006), *Winners and losers : impact of the Doha Round on developing countries*, Carnegie.

(10) STOLPER W. et SAMUELSON P. (1941), « Protection and Real Wages », *Review of Economic Studies*, vol. 9.

(11) TSTIGLITZ J. et CHARLTON A. (2005), *Fair Trade For All : How Trade Can Promote Development*, New York: Oxford University Press.

Tableau 1 :
Les coûts d'ajustement liés à la libéralisation du commerce

Secteur privé	Travail	<ul style="list-style-type: none"> • Coût d'opportunité de la main-d'œuvre au chômage • Obsolescence des compétences et des spécificités en termes de qualification • Baisse des niveaux de salaires • Coûts de re-qualification • Coûts individuels (souffrance psychologique par ex.) • Autres coûts (comportements de recherche de rente par ex.)
	Capital	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts d'opportunité du capital sous-employé ou non utilisé • Coûts du capital devenu obsolète (destruction de capital) • Coûts de transition du transfert du capital d'une activité à une autre
Secteur public	<ul style="list-style-type: none"> • Modification de l'assiette fiscale • Dépenses de protection sociale (prestations chômage par ex.) • Érosion des avantages liés au traitement préférentiel • Efforts pour maintenir la stabilité macro-économique • Coûts de mise en œuvre des réformes commerciales • Préoccupations non commerciales : sécurité alimentaire, appui aux zones rurales, préoccupations environnementales 	

Source : Fernandez de Cordoba et al. (2005).

Fernandez de Cordoba *et al.* (2005)⁽¹²⁾ proposent une bibliographie des études portant sur la mesure des coûts d'ajustement qui se concentrent sur quelques ajustements précis et qui utilisent des modèles spécifiques⁽¹³⁾. En effet, les modèles d'équilibre général ou partiel ne captent pas ces coûts d'ajustement mais donnent des résultats à long terme. Statiques, et présentant un tableau de l'économie avant, puis après le choc tarifaire, ils n'indiquent rien des effets intermédiaires sur la production et l'emploi. En particulier, ils n'estiment pas la durée du chômage car ils ne modélisent pas toujours le marché du travail, ou manquent de données pour le

faire. De plus, il existe peu d'études sur les coûts d'ajustement de la libéralisation dans les PED et elles sont souvent ex post et descriptives.

La littérature économique (Lippoldt et Kowalski, 2005⁽¹⁴⁾; Alexandraki et Lankes, 2004⁽¹⁵⁾) montre que l'impact de l'érosion des préférences tarifaires⁽¹⁶⁾ est très difficile à apprécier car il varie en fonction des situations macro-économiques des pays, plus particulièrement en fonction de leurs capacités de transferts budgétaires (et donc leur ratio dette/PIB), des rigidités de leur marché du travail ou de leur régime de change...

(12) FERNANDEZ DE CORDOBA S., LAIRD S., MAUR J.J., SEREN J.M. (2005), « Adjustment costs and trade liberalization », présenté à la CNUCED à Genève en janvier 2005.

(13) Des modèles spécifiques au marché du travail estiment ces pertes à 12 % des gains liés à la libéralisation sur les cinq ans suivant la mise en place de l'accord commercial (MAGEE S.P. (1972), « The welfare effects of restriction on US Trade », *Brookings Papers on Economy Activity*, 3, pp 645-701) et la durée du chômage peut s'élever à 31 semaines (BALE M.D. (1976), « Estimates of trade displacement costs for US workers », *Journal of international Economics*, n°6, pp 245-250).

(14) LIPPOLDT D. et KOWALSKI P. (2005), « Érosion des préférences commerciales : étude élargie des pays risquant de connaître des pertes de bien-être », *Document de travail de l'OCDE*, n° 20, OCDE, Paris.

(15) KOSTECKI M. (2001), « Technical Assistance services in trade policy : a contribution to the discussion on capacity building in the WTO », *ICTSD Resource Paper 2*. Afin de financer le coût de l'érosion des préférences pour les PED, des mécanismes existent au niveau des institutions financières internationales. Par exemple, le FMI a adopté en avril 2004 un mécanisme d'intégration commerciale (MIC) qu'il met à disposition des pays dont la balance des paiements subirait des pressions imprévisibles, comme l'érosion des préférences tarifaires. Egalement, les coûts d'ajustement pourraient être supportés par les facilités mises en place : Facilité pour la croissance et la lutte contre la pauvreté (FCLP) ou Facilité de fonds étendue (FFE).

(16) La libéralisation progressive des marchés, par la réduction des droits à l'égard du reste du monde (droit de la Nation la Plus Favorisée - NPF), a un impact direct sur le niveau des marges préférentielles.

■ Les infrastructures liées au commerce

La catégorie d'AC « *infrastructures liées au commerce* » regroupe toutes les aides relatives au transport commercial, à la communication et à l'énergie.

Pendant longtemps, on a expliqué le volume et la répartition des échanges internationaux par la présence ou non d'entraves, telles les droits de douane, subventions, etc. En réalité, le coût des échanges est déterminant (Limao et Venables, 2001⁽¹⁷⁾). Environ la moitié des échanges mondiaux a lieu entre pays distants de moins de 3 000 kilomètres. Dans le cas des PED, les coûts de transport sont parfois plusieurs fois supérieurs à ceux des pays développés en raison de l'éloignement entre marchés et fournisseurs, mais aussi à cause des défaillances de leurs infrastructures ou de leur situation géographique. Les pays enclavés enregistrent ainsi des coûts de transport supérieurs de 50 % à ceux d'économies comparables ayant un littoral ; le doublement des coûts de transport réduit de moitié environ les courants d'échanges.

Aux coûts élevés du fret s'ajoutent ceux engendrés par l'imprévisibilité des temps de transport (liés à des services non fiables) particulièrement contraignante pour les pays enclavés. Un pays sans littoral commercerait moins et aurait une croissance plus faible qu'un pays maritime, du fait de ces incertitudes (Arvis *et al.*, 2007⁽¹⁸⁾). Un jour de retard dans la livraison de marchandises peut

être assimilé à une baisse, en moyenne, de plus de 1 % du commerce. En réalité, l'impact de l'imprévisibilité dépend de la nature du bien - il est plus important pour les PED qui échangent des produits périssables (Melitz, 2003⁽¹⁹⁾) - et de la taille du pays fournisseur (capable ou non de peser sur le cours mondial). On peut citer d'autres obstacles tels que la corruption, les réglementations excessives, l'inefficacité du secteur privé... mais l'absence de fiabilité et de prévisibilité des services de transport est le plus important.

L'accès au marché mondial dépendrait donc aussi, et surtout, de contraintes physiques. On parle alors d'infrastructures liées au commerce. D'après le modèle de Djankov *et al.* (2006)⁽²⁰⁾, une réduction du temps nécessaire pour aller de la porte de l'usine au bateau, de 48 jours à 10 jours, augmenterait de 10 % les exportations en Afrique subsaharienne. À l'échelon mondial, l'amélioration de l'efficacité portuaire et des régimes douaniers ainsi que des politiques réglementaires rationalisées et/ou harmonisées peuvent s'avérer très bénéfiques pour les échanges. La coordination internationale est indispensable pour éviter un sous-investissement dans les infrastructures de transport. Des progrès dans l'efficacité portuaire, le régime réglementaire et les infrastructures de transports internationaux entraînent une augmentation relativement plus importante des exportations que des importations (Wilson, Mann et Otsuki, 2004⁽²¹⁾).

L'activité de l'AFD en aide au commerce

Outre l'activité des multilatéraux et des trust funds⁽²²⁾, ce sont les bailleurs de fonds bilatéraux qui conçoivent la majorité des programmes d'AC. Ainsi, l'AFD, avec une ac-

tivité en AC de 139 millions d'euros en 2006, représente environ les trois-quarts des contributions françaises (pour les deux premières catégories : politiques et réglementations

... /

(17) LIMA O. N. et VENABLES J. (2001), « Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs and Trade », *World Bank Economic Review*, 15, pp. 451-79.

(18) ARVIS J.F, RABALLAN G. et MARTEAU J.F (2007), « The Cost of Being Landlocked: Logistics Costs and Supply Chain Reliability », *World Bank Policy Research*, Working Paper 4258.

(19) MELITZ, M. (2003), « The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity », *Econometrica*, 71, pp. 1695-1725.

(20) KDJANKOV S., FREUND C. et S. PHAM C. (2006), « Trading on Time », *World Bank Policy Research*, Working Paper 3909.

(21) WILSON J.S., MANN C.L. et T. OTSUKI (2004), « Assessing the potential benefit of trade facilitation: a global perspective », Document de travail 3224 consacré à la recherche sur les politiques de la Banque mondiale, Washington.

(22) Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux financent des projets ; ils alimentent également certains fonds permettant la conduite de projets en commun (*trust funds*). Plus particulièrement, pour aider les PMA à intégrer les problématiques commerciales dans les plans de développement nationaux et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, le « cadre intégré d'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA » a été créé en 1997, suite au plan d'action pour les PMA. Il permet également la fourniture d'une assistance technique liée au commerce, suivant les besoins identifiés par les pays eux-mêmes – PMA uniquement. Il réunit six organisations multilatérales (Banque mondiale, FMI, CNUCED, OMC, PNUD, Centre du commerce international) et 17 contributeurs.

/...

commerciales et **développement du commerce**). Ces 139 millions d'AC étaient répartis en 14 projets, pour 11 % sous forme de dons et 89 % sous forme de prêts.

Pour la période 2000-2006 et pour les deux premières catégories, 90 % des activités concernent les activités de développement du commerce. L'intervention de l'AFD dans des activités visant à l'intégration du commerce dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ou encore à améliorer l'éducation-formation dans le domaine du commerce, est très faible. Néanmoins, ces activités devraient s'intensifier. Nos appuis à la CNUCED ou à la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) vont dans ce sens. La CEA a mis en place en 2003 un Centre Africain de Politique Commerciale (CAPC) pour améliorer les capacités commerciales en Afrique. Une des tâches de ce Centre est de renforcer les capacités d'analyse des experts africains en leur fournissant les outils et méthodologies nécessaires. L'AFD s'est associée à ce travail en signant un accord de partenariat avec la CEA en 2007.

Ses objectifs sont les suivants :

- créer à moyen terme des unités d'analyse de politiques commerciales à partir des équipes d'experts bénéficiant du programme de renforcement des capacités de la CEA,
- associer ces unités d'analyse aux réflexions sur le développement en collaboration avec les décideurs,

• faire à long terme, de ces unités d'analyses, des centres de création, de partage et de diffusion de savoir qui rassemblent à la fois des fonctionnaires, des chercheurs seniors et des juniors.

Ce partenariat cherche également à mettre en relation ces différentes unités d'analyse, au moyen de réunions d'échanges régulières. Un séminaire a été organisé dans ce cadre le 6 février 2008 à l'AFD⁽²³⁾.

Au sein du bloc **développement du commerce**, l'analyse sectorielle révèle, à l'AFD, une AC dirigée vers les secteurs bancaire et financier et vers l'agriculture, chaque année dans des proportions différentes (en termes de volume, de nombre de projets ou de pourcentage sur l'année). Les contributions de l'AFD sont surtout orientées vers le continent africain (49,5 % du volume total 2001-2006 ; 53 projets sur 81), et surtout en Afrique subsaharienne, et dans une moindre mesure vers l'Asie (37,3 % du volume total 2001-2006 ; 21 projets sur 81).

En 2006, si l'on élargit la définition de l'AC à 6 catégories, les infrastructures liées au commerce auraient représenté à elles seules près de 54 % de son montant total ; le développement des échanges commerciaux et les politiques et réglementations commerciales 39 % et les ajustements liés au commerce 7 %.

■ Comment définir les priorités de l'aide au commerce ?

Tous les bailleurs s'accordent sur la nécessité de renforcer les capacités commerciales et ont annoncé une augmentation de l'AC. L'Union européenne portera cette aide à 2 milliards d'euros par an d'ici 2010. Les États-Unis vont la doubler en la portant à 2,7 milliards de dollars en 2010 et le Japon a annoncé 10 milliards de dollars sur trois ans. Il y a donc un besoin d'harmonisation, un des axes de la Déclaration de Paris, qui rend nécessaire la définition d'une stratégie.

Pourtant, en dépit des progrès de la base TCBDB, la coordination des bailleurs reste faible. Leur aide souffre d'une absence globale de programmation stratégique et leurs interventions sont peu coordonnées. Du fait de

l'insuffisance avérée du cadre intégré, un nouveau « cadre intégré renforcé » a été élaboré en 2007.

Ce cadre stratégique doit permettre de définir les priorités de l'AC en fonction de :

- l'identification des besoins des pays bénéficiaires, qui peut se réaliser selon une typologie,
- l'action des divers bailleurs de fonds et leurs avantages comparatifs qui illustrent leurs spécificités : moyens alloués, expertise, zone prioritaire d'intervention, etc.,
- la confrontation entre ces besoins et l'offre existante ou potentielle ; et cela afin d'établir des cadres stratégiques, en classant les interventions de chaque bailleur par modalités d'interventions (catégories d'aides au commerce, modes opératoires...) et par pays ou région.

(23) Les papiers de discussion sont disponibles sur le site internet de l'AFD (www.afd.fr), dans l'espace dédié au département de la Recherche.

Il est indispensable de bien identifier les demandes pour élaborer l'offre. Mais cela n'est pas simple. Pour illustrer cette difficulté, prenons l'exemple du cadre intégré, censé centraliser les besoins d'appuis commerciaux des PMA et offrir un outil pour une meilleure efficacité de l'aide au commerce des différents bailleurs de fonds. Ce cadre n'a pas permis d'y parvenir. Pour preuve, il s'agissait de favoriser une prise de conscience de l'importance du commerce dans les plans de développement nationaux, or le commerce est encore trop peu intégré dans ces plans.

Afin d'identifier les besoins commerciaux des pays, le Centre du Commerce International mène des travaux de recherche sur des indicateurs pertinents qui permettront d'élaborer des typologies pour de multiples zones d'études. Pour l'heure, nous avons réalisé une typologie pour la zone d'intervention de l'AFD dans les domaines de l'AC (soit 50 pays), en nous inspirant des indicateurs existants et en nous focalisant sur les trois objectifs de l'AC. Pour permettre l'insertion des PED dans le commerce international, il faut que ces pays produisent, aient accès au marché mondial et puissent assurer l'acheminement de leurs marchandises et services. Notre analyse reprend ainsi les cinq principales catégories de l'AC ⁽²⁴⁾.

Tableau 2 :
Les indicateurs choisis en fonction des objectifs et catégories de la nomenclature de l'aide au commerce

Catégories de la nomenclature de l'aide au commerce	Objectifs de l'aide au commerce	Indicateurs choisis
Développement du commerce	Appui à la production à visée commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Balance commerciale. • Croissance démographique. • Indice de concentration des exportations. • Temps pour démarrer un business.
Renforcement des capacités productives		
Politiques et réglementations commerciales	Appui à l'insertion dans le système du commerce mondial	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des besoins en formation aux négociations commerciales. • Part des échanges intra-régionaux. • Diversification géographique pour les importations. • Diversification géographique pour les exportations. • Part des recettes douanières dans les recettes gouvernementales.
Ajustements liés au commerce		
Infrastructures liées au commerce	Renforcement des infrastructures liées au commerce	<ul style="list-style-type: none"> • Temps pour exporter. • Coût pour exporter.

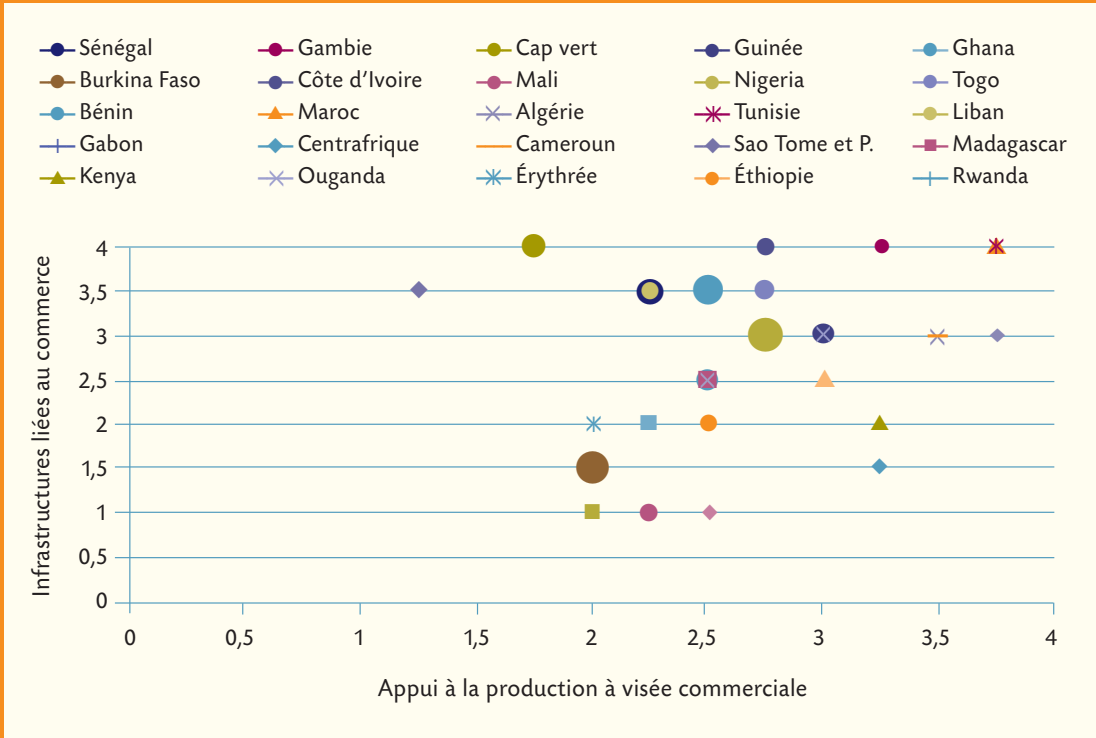
Pour chaque indicateur, chaque pays reçoit une note allant de 1 à 4 : la note 1 renvoie aux pays qui ont le plus de besoins d'AC au regard de la variable considérée, et la note 4 à ceux qui en ont le moins besoin. Le panel de pays est donc partagé en quatre groupes pour chaque variable (quartiles). Pour chaque pays, les notes ont été rapportées pour chaque objectif de l'aide au commerce :

« Appui à la production à visée commerciale », « Renforcement des infrastructures liées au commerce », « Appui à l'insertion dans le commerce international ». Ces dimensions ont été calculées, pour chaque pays, en prenant la moyenne des notes attribuées aux variables de chaque catégorie. Les résultats par pays peuvent être visualisés sur le *graphique 1*.

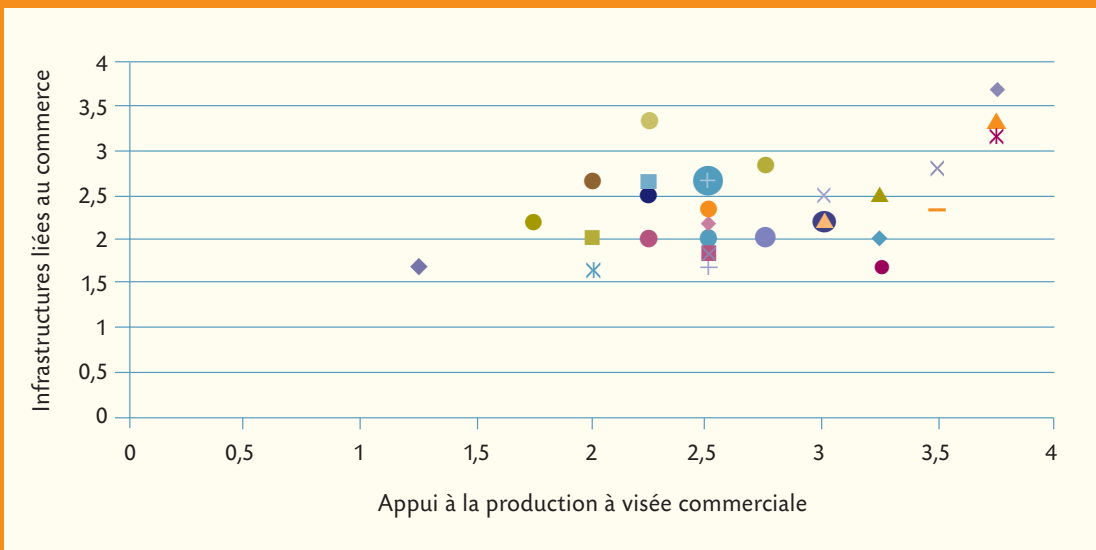
(24) Est exclue la catégorie « autres besoins liés au commerce » qui est peu décrite et sans objectif spécifique.



Graphique 1 :
Comparatif des besoins des pays en appui à la production à visée commerciale et en renforcement des infrastructures liées au commerce



Graphique 2 :
Comparatif des besoins des pays en appui à la production à visée commerciale et en appui à l'insertion dans le commerce international



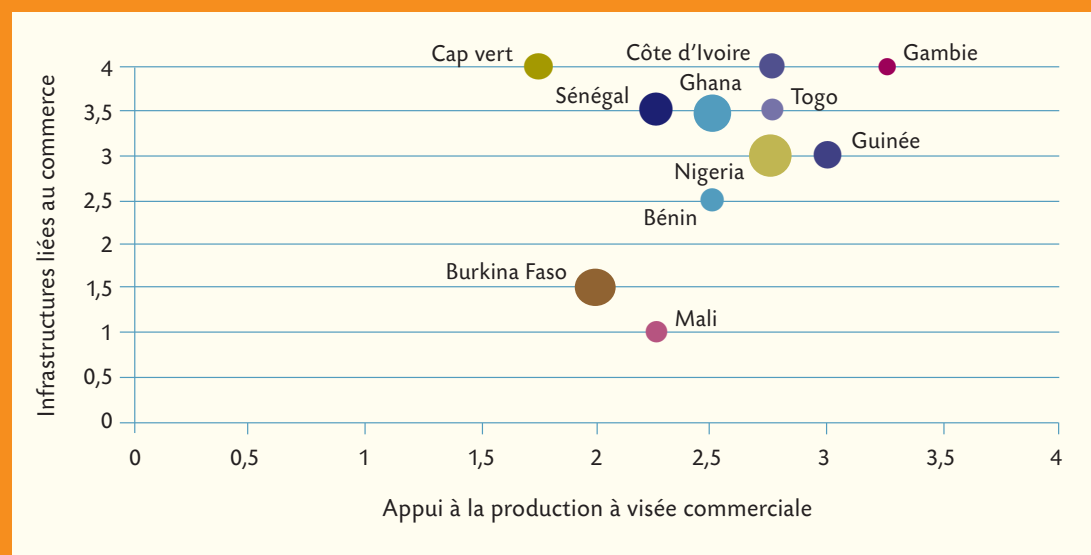
Source : Calculs des auteurs

Cette typologie illustre la disparité des besoins entre les pays et les régions (Afrique de l'Ouest et Afrique australe). Elle révèle des besoins élevés en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est. Pour l'ensemble de la zone, les besoins en infrastructures liées au commerce sont importants. Enfin, l'approfondissement du commerce régional constitue un enjeu important, qui nécessite de repenser les outils traditionnels d'intervention des donateurs, encore trop adaptés à l'échelon national.

Détaillons les résultats pour la région de l'Afrique de l'Ouest, composée du plus grand nombre de pays. Le Burkina Faso et le Mali nécessitent une attention particulière. Le Burkina Faso fait face à des enjeux démogra-

phiques importants, laissant présager de forts besoins futurs ; ses temps pour exporter sont trop longs. Son voisin malien présente les mêmes caractéristiques et ses exportations restent très peu diversifiées. Du fait de la place des recettes douanières dans son budget et en l'absence de réformes fiscales, il risque de souffrir de coûts d'ajustement élevés. Le Bénin devra également supporter des coûts d'ajustements importants. La Sierra Leone (non représentée ici par manque de données) fait également partie des pays prioritaires pour l'aide au commerce. Elle est spécialisée dans les mines (diamants et or), ses besoins en formation commerciale sont élevés et elle souffre d'une faible diversification de ses partenaires commerciaux.

Graphique 3 :
Besoins des pays en aide au commerce, région Afrique de l'Ouest




Source : Calculs des auteurs

NB : La taille des bulles est proportionnelle aux besoins d'appui nécessaires pour s'insérer sur le marché mondial. Plus elle est grosse, plus les besoins en formation aux négociations commerciales sont forts et plus sont nécessaires les efforts pour diversifier leurs économies, s'insérer sur le marché régional ou absorber les coûts d'ajustements de la libéralisation.

■ Conclusion

Renforcer l'efficacité de l'aide au commerce passe par un approfondissement de la coordination entre bailleurs de fonds, et entre acteurs publics et privés. Cela suppose également une meilleure connaissance de la demande réelle, ce qui est l'ambition de la typologie proposée. Cela exige enfin le renforcement des capacités d'analyse des pays et des régions. C'est ce qui permettra aux pays de mieux se positionner sur les marchés et aux bailleurs de mieux cibler les bénéficiaires. Le lien entre commerce et réduction de la pauvreté pourra alors être réhabilité.



Pourtant, une libéralisation plus poussée des échanges ne suffira pas, à elle seule, à enclencher une croissance forte. En effet, si les politiques commerciales ont leur importance, la stabilité politique, l'environnement des entreprises, l'infrastructure matérielle, la qualité des institutions et le capital humain sont déterminants. En particulier, une cohérence entre politiques commerciales, sectorielles (politiques agricoles, industrielles, de la concurrence...), macroéconomiques et fiscales est impérative, pour chaque pays et chaque région. Dans ce cadre,

le soutien à l'innovation pourrait être une composante de l'aide au commerce. Ces conditions permettraient une meilleure insertion sur les marchés régionaux et mondiaux, créeraient des conditions favorables à l'investissement, à la création d'emplois et à la diversification de l'économie vers des activités dynamiques, et surtout des revenus pour les populations locales. ■

Le programme de renforcement des capacités commerciales

Anna Lipchitz
*Économiste au département
de la Recherche de l'AFD*

La bonne insertion des pays en développement (PED) dans le commerce mondial constitue un puissant levier de croissance et de lutte contre la pauvreté. La coopération technique liée au renforcement des capacités commerciales des PED est devenue un des enjeux de l'évolution du système commercial multilatéral. Un plan français d'aide au renforcement des capacités commerciales de PED a donc été instauré. Il associe des contributions multilatérales et un programme bilatéral spécifique, le Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC).

Créé en 2002, le PRCC a permis de subventionner, sur la période 2002-2005, une vingtaine de projets tels que le développement de l'écotourisme en Mauritanie, la formation des conseillers commerciaux vietnamiens, la mise en place d'indicateurs géographiques au Cambodge et au Laos, ou encore le développement du commerce équitable en Guinée.

Le programme a été renouvelé en avril 2006 pour une période de trois ans (PRCC 2) à hauteur de 25 millions d'euros, en subventions. Ce programme est cofinancé par la direction générale du Trésor et de la Politique économique (DGTPE) du ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Équipement et par l'Agence Française de Développement (AFD), qui le met en œuvre selon ses procédures.

L'appui au renforcement des capacités commerciales porte à la fois sur la capacité des pays à mieux assimiler

les règles qui régissent les échanges internationaux et sur l'amélioration effective de leurs performances à l'exportation. La convention DGTPE-AFD est tournée vers le renforcement des capacités commerciales en termes d'activité, en particulier le développement concret des exportations. Cela se traduit par des prestations d'assistance technique, de formation et de sensibilisation ; des études sectorielles ou de faisabilité ; l'éventuel financement de petits matériels ou d'équipements pédagogiques constituant un accompagnement indispensable.

Les actions portent, par exemple, sur la mise aux normes des conditions de production et de distribution, l'amélioration des systèmes de contrôle et d'inspection, la mise à niveau des entreprises, l'adaptation des dispositifs d'appui aux exportations.

Sont éligibles au PRCC les pays de la zone d'intervention du groupe AFD. Un principe d'utilisation présentant une allocation de 70 % minimum sur les opérations qui concernent les pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) s'applique au PRCC 2. Pour accroître son efficacité, ce programme dispose du Fonds d'appui à la mise en œuvre du PRCC, destiné notamment à la pré-identification des projets, au soutien d'actions complémentaires. Les projets financés par le PRCC 2 appellent généralement une participation du bénéficiaire. En plus des États et des organismes publics, des conventions de financement peuvent être signées avec des collectivités locales, des structures représentatives professionnelles ou consulaires, ou d'autres structures, éventuellement de droit privé, dès lors qu'elles remplissent les conditions de service public en lien direct avec l'ouverture du pays aux échanges internationaux.

L'identification et le suivi des actions sont réalisées par les Missions économiques et les agences de l'AFD. Dans sa conception, le choix d'une mise en œuvre conjointe traduit le souci d'une approche équilibrée de la problématique « commerce et développement ». Il permet la

mobilisation de toutes les expertises utiles pour aborder ce thème transversal relativement nouveau et d'une actualité croissante. Par l'originalité de son approche-projet, le PRCC a démontré sa capacité à promouvoir des activités innovantes.

🔧 Développement d'outils de promotion d'exportations de Madagascar 🗂️

De nombreuses contraintes locales, comme des capacités de production limitées ou le manque d'infrastructures, entravent le développement des exportations à Madagascar. L'objectif spécifique du projet, dans le cadre du PRCC, est de contribuer à l'augmentation des exportations malgaches par le renforcement des capacités internes des entreprises exportatrices, l'amélioration de la prospection commerciale et la promotion de l'image de Madagascar sur certains marchés étrangers. Le PRCC assure le financement des outils de promotion des exportations au sein de trois structures existantes :

- création d'un guichet des exportations visant à apporter un appui individualisé aux entreprises exportatrices,
- appui financier à la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar pour le développement d'activités de promotion des exportations,
- cofinancement, avec le programme BAMEX (Business and market expansion) de l'USAID, d'une campagne institutionnelle de promotion de l'écotourisme et des produits naturels de Madagascar.

🔧 Appui à la promotion des exportations textiles du Cambodge 🗂️

Le secteur textile est vital pour l'économie cambodgienne car il représente 95 % des exportations totales du pays et compte 200 000 employés, dont 90 % de femmes. Dans ce contexte, le PRCC visait à assurer la pérennité puis le développement des exportations textiles, menacées par la fin du système des quotas. Il devait permettre de renforcer l'avantage comparatif du pays par le développement d'une filière socialement responsable. Et donc consolider les débouchés de l'industrie textile auprès des donneurs d'ordres, de plus en plus soucieux des conditions d'emploi.

Premier volet du projet : amélioration de la compétitivité et la qualification de la main-d'œuvre ; mise en place d'une procédure de détaxe informatisée des importations ; lancement de plans de formation ; financement d'études spécifiques ; création d'un observatoire de la mode.

Second volet : renforcement de la compétitivité hors coût, avec le développement d'une filière socialement responsable ; appui au programme « Garment Sector Project » de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui organise, par exemple, la mise en place de contrôles et audits des entreprises sur les normes sociales du travail.

Dernières parutions de l'AFD

Collection Notes et Documents

N°41 : La formation professionnelle au cœur des politiques de développement.

Actes de la Conférence GEFOP, 12 novembre 2007, Paris.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/NotesDocuments/pid/5071>

N°40 : Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest.

Par Richard WALTHER, consultant ITG, avec le concours d'Ewa FILIPIAK.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/NotesDocuments/pid/5070>

N°39 : Chine : investir dans la maîtrise de l'énergie.

Actes du séminaire franco-chinois, Chengdu (Sichuan), 2006.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/NotesDocuments/pid/4761>

N°38 : Migration in post-apartheid South Africa.

by Aurelia Wa Kabwe-Segatti, in collaboration with Loren Landau.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/NotesDocuments/pid/4760>

Documents de travail

Document de travail n° 63 : Comparative Fiscal Response Effects of Debt Relief: An application to African HIPC's.

Danny Cassimon, Bjorn Van Campenhout, Institute of Development Policy and Management (IOB),

University of Antwerp, Belgium.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4772>

Document de travail n°62 : Africa and its Demographic Challenges: an Uncertain Future.

Patrice Vimard, directeur de recherche à l'IRD.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/5069>

Document de travail n° 61 : L'industrie égyptienne depuis le début des années 1970 : histoire d'un développement contrarié.

Hélène Djoufelkit-Cottenet, département de la Recherche, AFD.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4746>

Document de travail n° 60 : Cycle du crédit et vulnérabilités financières : évolutions récentes dans certains pays émergents.

Matteo Mogliani, École d'économie de Paris.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4750>

Document de travail n°59 : Prospective et enjeux énergétiques mondiaux. Un nouveau paradigme.

Bernard LAPONCHE, consultant.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4459>

Document de Travail n°58 : La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement ?

Nicolas Meisel (AFD), Jacques Ould Aoudia, Direction générale du Trésor et de la Politique économique du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4434>

Document de travail n°57 : L'aide au commerce dans les pays en développement : des articulations complexes pour une efficacité réelle

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4407>

Document de travail n°56 - Où va l'aide française ? Comparaison entre la sélectivité de l'APD française totale et celle de l'Agence Française de Développement.

Jacky Amprou (AFD), Carl Bernadac (AFD), Pascaline Magnès (ministère des Affaires étrangères).

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4447>

Document de travail n°55 : Corporate Social Responsibility in Turkey: Overview and Perspectives.

Naig Cozannet (AFD), Helge Rieper (Frankfurt School of Management and Finance) et Yekbun Gurgoz (AFD).

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4341>

Document de travail n°54 : Regional Trade Agreements and Developing Countries: the Case of the Independent Pacific Island States.

Robert Scollay, Associate Professor and Director (APEC Study Centre and Economics Department) University of Auckland, New Zealand.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4456>

Document de travail n°53 : Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines.

Jean-Michel Salmon, CEREGMIA-faculté de droit et d'économie de la Martinique, université des Antilles et de la Guyane.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4244>

Document de travail n°52 : Éloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer.

Bernard Poirine, Université de la Polynésie française.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4243>

Document de travail n°51 : Transferts et déséquilibres macroéconomiques des économies ultramarines.

Philippe Jean-Pierre, Université de la Réunion.

<http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/documentsdetravail/pid/4242>

Directeur de la publication : Jean-Michel Severino / Directeur de la rédaction : Pierre Jacquet /

Rédacteurs en chef : Jean-Raphaël Chaponnière et Ludovic Cocogne

Diffusion et Abonnements : lettrec@afd.fr

Une publication du Groupe Agence Française de Développement : www.afd.fr

5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12 / Tél. : 01 53 44 31 31 / Fax : 01 44 87 99 99

ISSN 1763-9123